

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le treize octobre de l'An Deux Mille Vingt Deux à 18h, le Conseil communautaire légalement convoqué le 7/10/2022, s'est réuni à Douarnenez Communauté, sous la présidence de M. Philippe AUDURIER, Président.

Votants : 23

GRIJOL Christian, GUET François, STEFANUTTI Isabelle, THOMAS Sébastien, RAHER Marc, CHANTREAU Katell, MANNEVEAU Julie (visioconférence), HERNANDEZ Marie-Thérèse, AUDURIER Philippe, POITEVIN Jocelyne, POULMARC'H Bertrand, BOUCHERON Dominique, TILLIER Dominique, LE MOIGNE Philippe, DREANO Christelle, LAOUENAN-LE LEC Françoise, TANGUY Christine, JAFFRY Bernard, TUPIN Hugues, CROM Florence.

Pouvoirs : TANGUY Patrick, pouvoirs à RAHER Marc
CLEMENT Isabelle, pouvoirs à DREANO Christelle
GUILLEMOT André, pouvoirs à JAFFRY Bernard

Excusée : ANDASMAS Anissa

Absents: SAVINA Henri, KERVAREC Ronan

Secrétaire de séance : GUET François

Délibération N° DE-98-2022

Objet : Demande de subvention liée à la mise en place des aires d'alimentation de captage de Kerstrat et Kergaoulédan par arrêtés préfectoraux

Rapporteur : Hugues TUPIN

Les captages de Kergaoulédan et Kerstrat à Pouldergat sont classés comme captages prioritaires par le SDAGE Loire Bretagne.

Les Aires d'Alimentation des Captages de Kerstrat et Kergaoulédan ont été définies par arrêté préfectoral en 2021 et 2022. Réglementairement, la collectivité doit mettre en place un plan d'actions de lutte contre les pollutions diffuses sur ces AAC. Dans cet objectif, le service Eau et Assainissement a lancé une consultation pour un diagnostic multicritères des pressions. Une fois ce diagnostic réalisé, nous disposerons d'une liste de toutes les pressions agricoles, domestiques et industrielles qui s'exercent sur la ressource en eau.

L'EPAB (Captage de Kergaoulédan) et OUESCO (Captage de Kerstrat) se proposent de monter et d'animer un plan d'actions de lutte contre les pollutions diffuses sur l'ensemble de leur AAC respective. Ce plan d'actions sera construit en proche collaboration avec l'ensemble des acteurs du territoire (Agriculteurs, particuliers, associations, ...). Il se basera sur l'ensemble des pressions trouvées dans le diagnostic.

Vu l'avis favorable du Conseil d'Exploitation du 27 septembre 2022,

Vu l'avis favorable du bureau du 3 octobre 2022,

Il est proposé :

- **D'autoriser les demandes d'aides financières auprès des partenaires (Conseil Départemental du Finistère, Agence de l'Eau Loire-Bretagne, Conseil régional de Bretagne, ...) pour toutes les études, travaux et indemnités qui pourraient résulter de la définition des aires d'alimentation des captages de Kerstrat et de Kergaoulédan. Cela inclut de façon non exclusive :**
 - o **Le diagnostic multicritères des pressions,**

Envoyé en préfecture le 18/10/2022

Reçu en préfecture le 18/10/2022

Affiché le 18/10/2022

ID : 029-242900645-20221013-DE_98_2022-DE

- **L'étude de mise en place d'un plan d'actions sur ces AAC,**
- **Le montage et l'animation de ces plan d'actions.**

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité les dispositions proposées.

Fait et délibéré le 13 octobre 2022.

**Le Président,
Philippe AUDURIER**


